SERVICE NAVIGATION RHÔNE-SAÔNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Haute-Saône

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATIONS (P.P.R.I.)

CARTE DES ENJEUX - Feuille 4

(communes de Rigny, Gray-la-Ville, Ancier, Gray et Arc-les-Gray)

Légende :

Zones urbanisées :
- Zones urbanisées denses
- Zones moyennement urbanisées
- Zones industrielles et commerciales

Zones peu ou pas urbanisées :
- Zones peu ou pas urbanisées
- Zones de loisirs
- Infrastructures et bâtiments publics
- Saône ou étangs
- Routes principales
- Routes secondaires
- Voies SNCF et plateforme
- Limite communale
- Limite externe du champ d'inondation

Schéma d'assemblage :

Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour
VESOUL le 5 Juin 2007
Le Préfet

Prescrit le : 16 juin 1998

Édition : Juin 2007
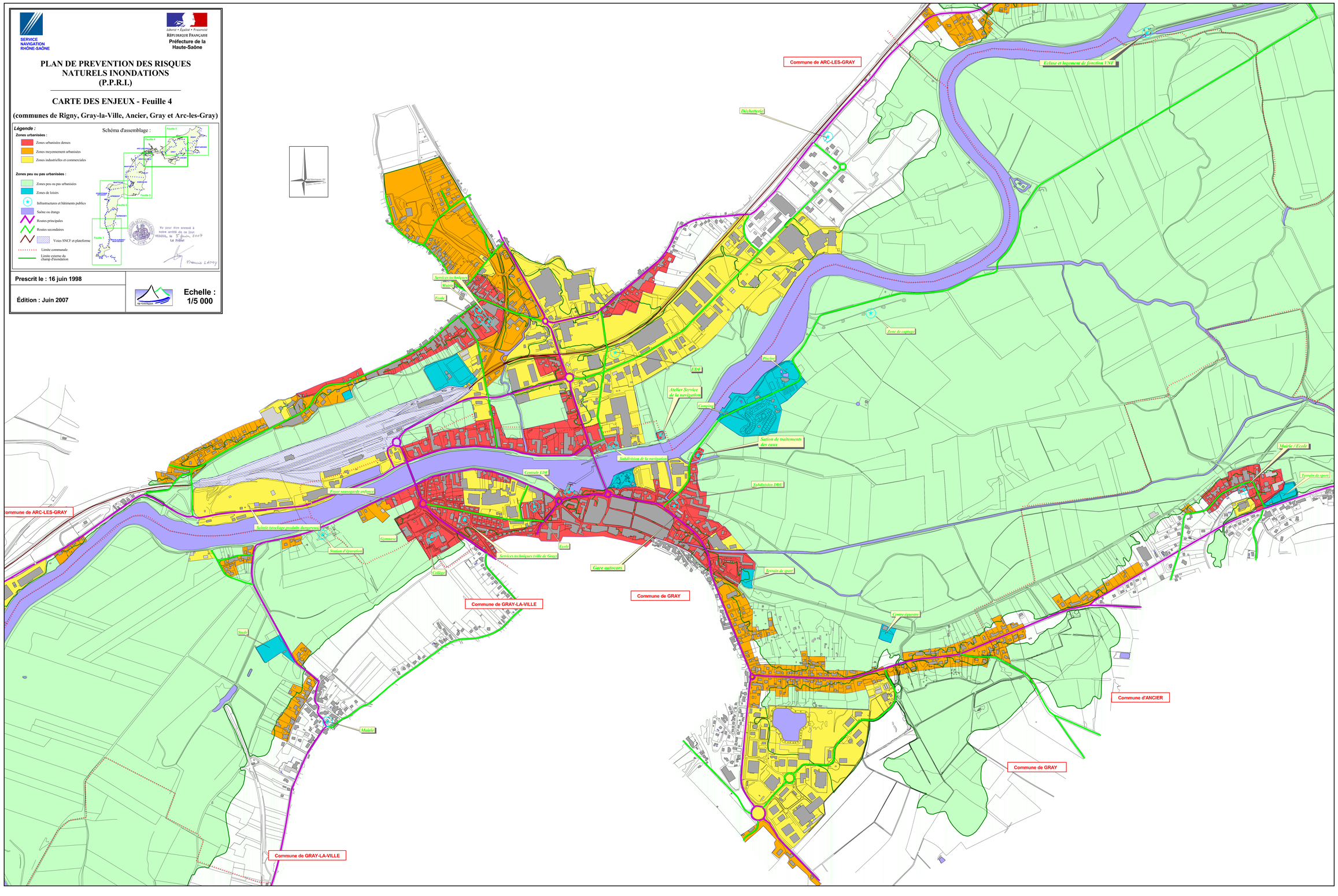
Echelle : 1/5 000